

Certificat de formation continue

CAS en Animation jeunesse en milieu ecclésial

Août 2025 – Mars 2027

5^e volée

En partenariat avec la plateforme jeunesse de
l'Église catholique en Suisse romande (PFJR)



CERTIFICAT DE FORMATION CONTINUE UNIVERSITAIRE

« Chers jeunes, n'attendez pas demain pour collaborer à la transformation du monde avec votre énergie, votre audace et votre créativité. Votre vie n'est pas un "entre-temps". Vous êtes *l'heure* de Dieu qui vous veut féconds. Car "c'est en donnant que l'on reçoit" (Prière de saint François d'Assise), et la meilleure manière de préparer un bon avenir est de bien vivre le présent dans le don et la générosité. » (Pape François, *Christus vivit*, n. 178)

Enjeux

Accompagner des jeunes est toujours un défi car le monde dans lequel ils et elles vivent, évolue à une rapidité inédite. Pour les animateurs et animatrices de la jeunesse en milieu ecclésial les questionnements sont multiples : de quelle manière l'Église peut-elle cheminer avec les jeunes pour leur annoncer l'Évangile dans un monde qui change ? Comment donner le goût de Dieu à celles et ceux qui se disent indifférent-e-s à toute forme de transcendance ? Comment construire avec les jeunes des projets favorisant leur croissance humaine et spirituelle ? Quelle est au juste la posture spécifique de l'animatrice ou de l'animateur jeunesse en milieu ecclésial et en aumôneries d'établissements ?

Outre les fondements théologiques et pastoraux indispensables, la vocation d'animation auprès des jeunes exige des compétences et des connaissances propres au milieu dans lequel elle s'insère. Face à des attentes sociétales toujours plus élevées et devant l'élan suscité par l'exhortation apostolique *Christus vivit*, ce CAS a pour objectif de garantir les qualifications pour l'animation jeunesse en milieu ecclésial en renforçant les compétences et les connaissances d'outils qu'ils partagent avec les autres intervenant-e-s jeunesse, professionnels en travail social, éducatrices et éducateurs et animatrices et animateurs.

S'y ajoutent les dimensions propres à la qualification en animation jeunesse en milieu ecclésial : modalités de l'accompagnement pastoral des jeunes, dimension spirituelle, communautaire et intergénérationnelle de cet accompagnement, outils bibliques et liturgiques spécifiques, organisation et animation de projets jeunesse comme autant de lieux où vivre la vocation baptismale et le service ecclésial dans la synodalité.

Aucun-e jeune n'est vide de Dieu. L'Esprit est déjà à l'œuvre dans ce que vit la jeunesse d'aujourd'hui dans toute sa diversité. Il revient aux animatrices et aux animateurs jeunesse en milieu ecclésial et en aumôneries d'établissements de leur en faire prendre conscience et de leur témoigner de la confiance de l'Église à leur égard. Ce CAS veut soutenir aussi bien la vocation des animatrices et animateurs que celle des jeunes, en fidélité aux appels de l'Esprit !

« Pour accomplir sa propre vocation, il est nécessaire de développer, de faire pousser et grandir tout ce que l'on est. Il ne s'agit pas de s'inventer, de se créer spontanément à partir de rien, mais de se découvrir soi-même à la lumière de Dieu et de faire fleurir son propre être. "Dans le dessein de Dieu, chaque homme est appelé à se développer car toute vie est vocation." » (Christus vivit, n. 257)

Objectifs

En alliant pratique de terrain et posture réflexive, les participant·e·s seront amené·e·s à :

- acquérir des outils pédagogiques, d'animation et d'accompagnement et développer des attitudes adéquates en termes de responsabilité et de sécurité, en vue de la prise en charge, de manière autonome, de groupes de jeunes
- organiser et animer des projets jeunesse à dimension ecclésiale et/ou spirituelle dans un esprit synodal de collaboration et de co-responsabilité
- décrypter les réalités dans lesquelles les jeunes évoluent aujourd'hui (approches psychologique, sociologique et pastorale)
- approfondir d'un point de vue théologique et spirituel les enjeux d'une proposition de l'Évangile auprès des jeunes
- développer leur identité d'animateur et animatrice jeunesse en milieu ecclésial, dans leur différents lieux d'engagement

Approche pédagogique

Le certificat inclura des apports théoriques et des analyses de pratique, ainsi qu'un stage de terrain de 60 heures environ, en principe dans le cadre de la pratique professionnelle ou bénévole des participant·e·s.

Public concerné et conditions d'admission

Ce certificat s'adresse principalement aux agent·e·s pastorales, laïcs, prêtres ou diacres, en contact dans leur activité avec des jeunes depuis au moins un an ; aux aumônières et aumôniers d'établissements scolaires du secondaire I et II ; aux enseignant·e·s actifs dans la transmission religieuse auprès des jeunes ; ainsi qu'aux bénévoles engagé·e·s dans un service d'Église.

Peuvent présenter leur dossier de candidature les personnes qui possèdent une formation de base de niveau bachelor ou formation jugée équivalente. A défaut de diplôme, il sera tenu compte d'une expérience professionnelle ou bénévole dans le milieu ecclésial, pédagogique ou social.

Le Comité directeur décide des admissions après consultation des instances pastorales compétentes, également pour les candidat·e·s ne répondant pas à la totalité des conditions d'inscription susmentionnées.

En cas de places disponibles, et pour autant que le Comité directeur l'approuve, toute personne intéressée peut s'inscrire à l'un ou l'autre module séparément.

Structure de la formation

Le certificat est organisé en 4 modules et s'achève par un travail final.

Partenariat

Le CAS (*Certificate of Advanced Studies*) en Animation jeunesse en milieu ecclésial est issu d'un partenariat entre la Faculté de Théologie de l'Université de Fribourg, par sa Chaire franco-phone de Théologie pastorale, Pédagogie religieuse et Homilétique, et la Plateforme Jeunesse de l'Église catholique en Suisse Romande.¹⁾

¹ La PFJR est constituée par tous les agents pastoraux en animation jeunesse au bénéfice d'une lettre de mission d'un ordinaire de l'Église catholique en Suisse Romande et faisant partie des pastorales jeunesse cantonales de Suisse Romande, ainsi que l'évêque en charge de la pastorale jeunesse au sein de la CES.

CALENDRIER DE LA FORMATION

SÉANCE D'INTRODUCTION

30 juin 2025 (16h - 18h)

Centre de formation continue de l'Université de Fribourg

MODULE 1 – ANIMER ET ACCOMPAGNER DES GROUPES EN MILIEU ECCLÉSIAL ET EN AUMÔNERIES D'ÉTABLISSEMENTS DE FORMATION

Du mercredi 13 (8h45) au vendredi 15 août 2025 (17h)

Hôtellerie franciscaine à St-Maurice

Le mercredi 20 et jeudi 21 août 2025 (8h45 - 17h)

Centre de formation continue de l'Université de Fribourg

MODULE 2 – ORGANISER ET ANIMER DES PROJETS JEUNESSE À DIMENSION ECCLÉSIALE ET/OU SPIRITUELLE

Les mercredis 17 septembre, 8 octobre et 5 novembre 2025 (8h45 - 17h)

Centre de formation continue de l'Université de Fribourg

Pratique de terrain: stage dans le cadre de la pratique professionnelle ou bénévole des participant·e·s

MODULE 3 – ACCOMPAGNER LA CROISSANCE HUMAINE ET SPIRITUELLE DES JEUNES

Les mardis et mercredis 13-14 janvier, 17-18 mars 2026 (8h45 - 17h)

Centre de formation continue de l'Université de Fribourg

MODULE 4 – ÊTRE ANIMATEUR ET ANIMATRICE JEUNESSE DANS UNE SOCIÉTÉ PLURIELLE

Les mercredis 9 septembre, 7 octobre, 4 novembre 2026 (8h45-17h)

Centre de formation continue de l'Université de Fribourg

SESSION FINALE – REMISE DES DIPLÔMES

Le mercredi 17 mars 2027 à 17h

Lieu à confirmer

MODULE 1

ANIMER ET ACCOMPAGNER DES GROUPES EN MILIEU ECCLÉSIAL ET EN AUMÔNERIES D'ÉTABLISSEMENTS DE FORMATION

Responsable du module

Roula Lopez

Contenu

Ce module semi-résidentiel s'inscrit dans la démarche synodale et cherchera à co-construire la formation en amont avec les participant-e-s. C'est un module expérientiel. Il permettra d'acquérir les compétences fondamentales d'animation jeunesse autour de la dynamique des groupes, du leadership, de la communication, de la gestion des émotions, de la résolution des conflits et de la compréhension de la montée de violence verbale et/ou physique. Ce module 1 s'inscrit dans une logique de formation-action et d'analyse réflexive : les participant-e-s seront invité-e-s à expérimenter les thèmes abordés et à analyser le groupe ainsi que leur action dans le groupe. Ils seront appelés à créer un canevas type d'un camp résidentiel en prenant en considération la structure du groupe, sa maturité, l'objectif, les thèmes et les activités proposées en respectant le cadre légal. La session résidentielle alternera temps liturgiques, méditations et temps de formation.

Objectifs

- Identifier la dynamique d'un groupe et l'analyser en vue de mobiliser les ressources et compétences présentes pour travailler en équipe
- Comprendre le comportement individuel et le comportement du groupe
- Grandir en estime de soi et amour de soi et s'exercer à l'affirmation de soi par la self-défense (guérir des blessures)
- Structurer et organiser un camp et/ou une activité scolaire ou extra-scolaire en aumôneries. Développer l'aspect liturgique et des temps de prière
- Identifier et prendre conscience de sa manière de communiquer et d'interagir, et les impacts sur le public à qui on s'adresse

Thèmes

- Dynamique de groupe
- Communication et travail en équipe
- Objectifs d'un camp, activités proposées, canevas d'un camp
- Responsabilité juridique et bases légales
- ESPAS, formation de soutien et de prévention contre les abus sexuels
- Estime de soi, émotions et self-défense
- Spécificité de l'animateur jeunesse en milieu ecclésial et en aumônerie

Intervenant-e-s

Roula Lopez, formateurs et intervenantes externes

Dates et lieu

Du mercredi 13 au vendredi 15 août 2025 en résidentiel à l'Hôtellerie franciscaine à St-Maurice et le mercredi 20 et le jeudi 21 août 2025 au centre de formation continue de l'Université de Fribourg de 8h45 à 17h00

MODULE 2

ORGANISER ET ANIMER DES PROJETS JEUNESSE À DIMENSION ECCLÉSIALE ET/OU SPIRITUELLE

Responsable du module

Emilie Genoud

Contenu

Le projet se révèle l'un des outils par excellence de l'animation jeunesse en milieu ecclésial et en aumôneries. Utilisé de manière adéquate et maîtrisée, l'approche par le projet et ses outils peuvent devenir une réelle concrétisation de l'esprit synodal par l'implication des jeunes dans sa co-construction et sa réalisation en équipe. La pédagogie valorisante et stimulante qu'on y déploie favorise l'épanouissement, l'estime de soi, ainsi que la croissance humaine et spirituelle des jeunes qui s'y engagent, transformant ainsi un camp ou une activité en un puissant outil pastoral.

Objectifs

- Maîtriser les principes généraux et les outils de base de la gestion de projet
- Mettre en place une dynamique de projet adaptée aux jeunes, motivante et responsabilisante, permettant leur croissance humaine et spirituelle
- Pour l'animateur, être capable d'évaluer de manière ciblée le projet, ainsi que ses impacts sur les jeunes
- Être capable de relire son propre positionnement, l'adéquation de sa communication et la mise en œuvre des outils (auto-évaluation)

Thèmes

- Etat des lieux du terrain (analyse, acteurs, besoins) et pose d'un objectif de projet
- Outils de pilotage d'un projet efficace (planification, finances, communication, anticipation des risques) impliquant des jeunes
- Conduite et animation d'une équipe (jeunes, bénévoles) dans un esprit de responsabilisation et de valorisation
- Evaluation du projet, relecture des choix et de la posture en tant que responsable de projet, remise en question et auto-analyse
- Le projet, lieu où nourrir et faire grandir la dimension humaine, spirituelle et ecclésiale des jeunes
- **Pratique de terrain**: Stage de 60h dans le cadre de la pratique professionnelle ou bénévole des participant·e·s

Intervenant·e·s

Emilie Genoud et formateurs/praticiens de terrain

Dates et lieu

Les mercredis 17 septembre, 8 octobre et 5 novembre 2025

Centre de formation continue de l'Université de Fribourg de 8h45 à 17h00 + stage de 60 heures

MODULE 3

ACCOMPAGNER LA CROISSANCE HUMAINE ET SPIRITUELLE DES JEUNES

Responsables du module

Roula Lopez et Paul Salles

Contenu

La croissance humaine et spirituelle signifie croître, grandir, évoluer, se transformer. Il s'agit de sortir d'un état dans lequel nous sommes, pour entrer dans un nouvel état, sortir d'une terre connue et tendre vers des terres à découvrir et à habiter en allant dans le sens de quitter, de se séparer, de faire le deuil. « La vie est un long et passionnant éveil, une mise au monde permanente de nous-mêmes car on naît, on fait naître successivement l'enfant, l'adolescent, l'adulte et le sage en nous. » (Marie de Hennezel, *Une vie pour se mettre au monde*). Les participant-e-s seront amené-e-s à comprendre la croissance dans toutes ses dimensions corps-psychisme-esprit : croître en humanité, grandir dans la relation à soi, à Dieu, à l'autre et gagner en liberté jusqu'à la naissance de l'être spirituel, découvrir la profondeur, l'émerveillement, le don, l'infini, en lien avec la Parole de Dieu; et se laisser conduire par le Maître intérieur, par le divin en soi. Pour pouvoir, dans un second temps, comprendre le jeune et exercer son soutien et son accompagnement d'une manière adéquate et pertinente.

Objectifs

- Découvrir la psycho-spiritualité des jeunes
- Identifier les sept profils de l'animateur et de l'aumônier dans son rôle d'accompagnement
- Appliquer les divers types d'entretiens de face à face en tant qu'animateur jeunesse en milieu ecclésial et aumônier
- Savoir écouter et observer
- Utiliser la reformulation comme technique de base
- Découvrir et exercer l'accompagnement spirituel selon l'approche ignatienne

Thèmes

- Les jeunes dans toutes leurs dimensions : corps, psychisme, affectivité
- Découverte du «deuil» dans toutes ses formes et ses étapes
- Stratégies d'observation et de découverte de la dynamique d'une situation d'écoute face à face et en groupe
- Analyse des attitudes d'accompagnateur et d'aumônier
- Mise en pratique de la reformulation simple
- Mises en situations et observations par les pairs et par le responsable de la formation dans des situations réelles de soutien et d'accompagnement

Intervenants

Roula Lopez, Paul Salles, formateurs et intervenantes externes

Dates et lieu

Le mardi 13 et le mercredi 14 janvier 2026 et le mardi 17 et le mercredi 18 mars 2026 (8h45-17h)
Centre de formation continue de l'Université de Fribourg

MODULE 4

ÊTRE ANIMATEUR ET ANIMATRICE JEUNESSE DANS UNE SOCIÉTÉ PLURIELLE

Responsables du module

Isabelle Vernet et Talitha Cooreman-Guittin

Contenu

Les animateurs et animatrices jeunesse en milieu ecclésial et les aumôniers sont appelés à répondre aux appels de l'Esprit dans une société où ce témoignage ne va plus de soi. Grâce aux outils de la sociologie, on regardera les aspirations spirituelles des jeunes en Suisse ; nous écouterons quels sont les mécanismes qui peuvent conduire certains jeunes à se radicaliser. Nous proposerons d'approfondir les connaissances des autres confessions et autres religions présentes sur nos territoires et nous verrons comment implémenter dans nos communautés les fruits du Synode mondial sur la synodalité. Dans ce module les animatrices et animateurs approfondiront leurs connaissances en matière de morale sexuelle de l'Église et de bio-éthique afin de pouvoir répondre avec justesse aux questions des jeunes. Les enjeux de l'inclusion et du handicap seront évoqués. Ces thématiques seront abordées tant par des théologiens que par des praticiens de terrain.

Objectifs

- Situer la vocation et la mission de l'animateur jeunesse en milieu ecclésial et en aumôneries
- Se positionner comme membre de l'Église universelle, témoin d'une Église en dialogue avec les autres religions
- Découvrir les apports du Synode sur la synodalité
- Approfondir les connaissances de l'enseignement moral de l'Église
- Avoir des repères sur le handicap et l'inclusion
- Analyser une situation pastorale locale sous l'angle des enjeux théologiques, ecclésiologiques et spirituels

Thèmes

- Œcuménisme et dialogue interreligieux
- Sociologie de la jeunesse face au religieux
- Éthique, sexualité et bioéthique
- Handicap et inclusion
- Synodalité

Intervenant·e·s

Isabelle Jonveaux, Hansjörg Schmidt, Agnès Thuegaz, Thierry Collaud, Matthieu Colin, Claire Jonard, Isabelle Vernet, Talitha Cooreman-Guittin

Dates et lieu

Les mercredis 9 septembre, 7 octobre, 4 novembre 2026 (8h45-17h)
Centre de formation continue de l'Université de Fribourg

TRAVAUX REQUIS ET CERTIFICATION

Evaluations

Chaque module donne lieu à une évaluation (participation active et travaux à rendre).

Travail final

Un travail final d'une valeur de 2 crédits ECTS est exigé.

Certificat et crédits ECTS

Les évaluations et le travail final sont demandés aux participants pour valider les connaissances acquises et leur permettre de recevoir les **13 crédits ECTS** nécessaires à l'obtention du certificat. Un crédit ECTS correspond à environ 30 heures de travail à fournir par un-e participant-e pour atteindre les objectifs de formation.

Le module «Animer et accompagner des groupes en milieu ecclésial et en aumôneries d'établissements de formation» représente 3 crédits ECTS, le module «Organiser et animer des projets jeunesse à dimension ecclésiale et/ou spirituelle» représente 4 crédits ECTS et les modules «Accompagner la croissance humaine et spirituelle des jeunes» et «Être animateur et animatrice jeunesse dans une société plurielle» comptabilisent chacun 2 crédits ECTS. Le travail final correspond à 2 crédits ECTS. L'effort total estimé pour le certificat est de 390 heures, dont environ 270 heures d'enseignement (y compris le travail préparatoire et les travaux de validation), 60 heures de stage et 60 heures de travail final.

Conditions d'obtention du certificat

- Présence à 80 % des séances de formation au moins
- Validation de chaque module par un travail écrit
- Validation du travail final
- Validation du stage

COMITÉ DIRECTEUR

Prof. Talitha Cooreman-Guittin – Présidente du Comité directeur

Professeure de théologie pratique en charge de la Chaire de Théologie pastorale, pédagogie religieuse et homilétique à la Faculté de l'Université de Fribourg.

Emilie Genoud – Animatrice pastorale en pastorale jeunesse, Bachelor en travail social (Animation socioculturelle), chargée de cours à la HES-SO, formatrice JACK et jeunes bénévoles

Isabelle Vernet – Responsable du Département 15-25 ans de l'Église catholique du canton de Vaud et déléguée de la Plateforme jeunesse de l'Église catholique de Suisse romande

Roula Lopez – Agente pastorale pour le département accompagnement et formation d'adultes de l'Église du canton de Vaud. Licence en Théologie et en Sciences des Religions à l'Université St-Joseph USJ, formatrice d'adultes avec brevet fédéral, Diplôme Universitaire "Abus et Bienveillance" à l'Institut catholique à Paris.

Paul Salles – Agent pastoral, membre du service formations et du service catéchèse et jeunesse de l'Église catholique dans le canton de Fribourg francophone, délégué de la Plateforme jeunesse romande

Marie-Claire Corminboeuf – Juriste et médiatrice FSM, Juge assesseure à la Justice de paix de la Broye, Autorité de protection de l'enfant et de l'adulte, déléguée du Service de la formation continue de l'Université de Fribourg.

INFORMATIONS GÉNÉRALES

Nombre de participant·e·s

Le nombre de participant·e·s est limité pour favoriser l'interaction. Peuvent intégrer la formation au maximum 16 participant·e·s pour l'ensemble de la filière certifiante. Certains modules peuvent accueillir plus de participant·e·s. En cas de places disponibles, toute personne intéressée peut s'inscrire à l'un ou l'autre module séparément. La priorité est néanmoins donnée aux personnes qui s'inscrivent à l'ensemble de la formation.

Langues

Français. En accord avec le Comité directeur, il est éventuellement possible de rédiger le travail final en allemand, en anglais, en italien ou dans une autre langue.

Déroulement et durée

Les cours ont lieu d'août 2025 à novembre 2026.

Le délai de remise du travail final est fin février 2026. La cérémonie de remise des certificats a lieu le 17 mars 2027.

Le certificat est composé de quatre modules qui s'articulent pour répondre aux objectifs de formation.

Finance d'inscription

CHF 3'500.- pour l'ensemble de la formation, incluant cours, frais de certificat et pension complète lors du module 1. En cas d'inscription avant le 15 avril 2025, un rabais de 200.- est accordé, abaissant le coût de la formation à CHF 3'300.-.

En cas d'inscriptions pour des modules isolés:

- Module 1: CHF 1'280.-
- Module 2: CHF 780.-
- Module 3: CHF 1'040.-
- Module 4: CHF 780.-

La finance d'inscription doit être payée avant le début des cours. Sur demande motivée, le paiement peut être échelonné sur deux années civiles. Dans ce cas, la moitié de la finance d'inscription au moins doit être payée avant le début des cours.

Lieux de formation

Centre de formation continue de l'Université de Fribourg, Rue de Rome 6, 1700 Fribourg
Stage résidentiel : Hôtellerie franciscaine à St-Maurice

Information et organisation

Service de la formation continue, Université de Fribourg

Marie-Claire Corminboeuf

Tél. 026 300 73 95, fax: 026 300 96 49

E-mail: marie-claire.corminboeuf@unifr.ch, www.unifr.ch/formcont

INSCRIPTION

Modalités d'inscription

Nous vous prions de remplir le formulaire d'inscription en ligne jusqu'au **30 mai 2025**:
www.unifr.ch/formcont > [rechercher une formation](#) > [titre](#)

Une inscription avant le 15 avril 2025 permet l'obtention d'un rabais sur l'écolage.

En complément de l'inscription, le dossier de candidature doit contenir une lettre de motivation, un curriculum vitae et une copie des principaux diplômes.

Le Comité directeur décide des admissions après consultation des instances pastorales compétentes, et dans la limite des places disponibles.

Conditions d'annulation

Votre inscription est définitive. Pour tout désistement, nous vous prions de vous annoncer par écrit.

Frais d'annulation:

Jusqu'à 90 jours avant le début de la formation	CHF 300.–
Entre le 89 ^e et le 60 ^e jour avant le début de la formation	20% du montant d'inscription
Entre le 59 ^e et le 30 ^e jour avant le début de la formation	60% du montant d'inscription
Moins de 30 jours avant le début de la formation	la totalité du montant d'inscription est due.

Exception: proposition d'un participant de remplacement dont le dossier est accepté par le Comité directeur (dans ce cas-ci, seuls les frais administratifs seront retenus).

L'abandon en cours de formation n'implique pas de remboursement.

Si le nombre d'inscriptions pouvant être retenues est insuffisant, le Comité directeur se réserve le droit d'annuler ou de reporter la formation, ce qui implique alors un remboursement total et immédiat de vos frais d'inscription.

